

Commission canyon Equipement du 31 mars 2025

Ordre du jour

SDJES – Accidentologie Roberand
Création d'un CT Canyon au sein de la FFME
Equipement Le Furon 1
Equipement Le Furon 2
Equipement Les Ecouges
Equipement Le Versoud
Equipement Les Moules Marinières
Equipement L'Infernet
Equipement L'Espallier
Equipement de Vaunoire
Equipement Moulin Marquis
Equipement Gorgette et Craponoz
Equipement Ravin de La Mouna
Les Hirondelles
Equipement canyons de l'Oisans – Le Diable, Lanchatra, etc.
Préprojet de rééquipement de Thomas Cornet – Stagiaire CREPS

Présents : Hélène Vidal, Noémie Castaing, Mathieu Juton, Yanik Madelenat, Bertrand Salingue, Coralie Balme, Lionel Bouchet, Dominique Francillon, Sven Van Cleemput, Sebastien Prat, Christophe Callant, Frédéric Miquel, Yannick Vallençant, Côme Gibelin, Madeleine Martinez, Marie Chaberty, Bruno Manier, Jean Christophe Blanchon, Christophe Savioux, Yoann Pastrello, Gael Kaneko, Thomas Cornet, Fabien Liaigre, Julie B, Thibault Karbian et Grégory Morin.

SDJES – Accidentologie Roberand – Oz en Oisans

2 accidents graves en 2024 posent la question de la sécurité et des prérogatives d'encadrement sur ce canyon. C'est le premier obstacle qui pose problème avec un toboggan de 12m.

Selon la CRS alpes, les encadrants lors de ces accidents avaient un diplôme de guide de haute montagne.

Le canyon est classé selon la FFME : V2A2III

Dans les informations touristiques du secteur, il est présenté comme canyon familial ou marche aquatique.

Il n'existe pas de classification officielle de la marche aquatique.

En conclusion, on est bien sur un canyon qui nécessite d'avoir un diplôme d'encadrement avec les prérogatives pour encadrer le canyon.

Pour exemple les DE Kayak ne peuvent encadrer que sur des cours d'eau donc la classification de la verticalité est de 1.

Pour la suite :

Un groupe de personnes intéressées se constitue pour aller voir sur place et tester le canyon notamment avec des personnes locales (Christophe Savioux,...).

En fonction du retour, prévoir un équipement si besoin, mettre un panneau en entrée du canyon et informer les offices du tourisme locaux sur le bon schéma de pratique.

CT canyon de la FFME

Une commission sur le canyon a été créée au sein du CT FFME Isère avec 4 personnes.

Actuellement, elle porte un projet de rééquipement sur le ruisseau des Carmes qui pourrait être coordonné par un stagiaire du CREPS.

Ce projet serait soumis à la commission canyon de l'automne.

A priori ce canyon a déjà été rééquipé, il faut donc vérifier l'état de l'équipement avant de proposer ce projet.

Canyon du Furon 1 | Vercors - Engins

Professionnels référents : Yoann Pastrello et Paul Braisaz

Visite FFME 18/07/24 : une des broches du relais de l'obstacle 5 bouge en RD : **la broche a été changée.**

Ancien câble à supprimer en sortie RD - 40-50m de long : **il faut le couper en bout d'1 m et le remonter petit à petit à chaque fois que quelqu'un passe. Cela reste à faire et ce n'est pas la première fois qu'on parle de ce sujet en commission. A Faire**

Vidange de la retenue EDF : en cours jusqu'en novembre minimum. Le canyon est donc en débit libre, l'échelle du barrage spécifique au canyon ne veut plus rien dire. La retenue sera vide car le cours d'eau sera dérivé par busage. Le canyon sera plus sportif.

L'eau risque d'être trouble dans le canyon.

EDF va essayer de mettre une échelle temporaire pour avoir une info les débits. Informer l'ensemble des pratiquants si cela est le cas.

Dès que l'arrêté préfectoral est disponible, Yoann Pastrello communiquera l'arrêté à la commission et pour descente canyon.

Il faut prévoir une campagne d'affichage sur l'ensemble des entrées et parking du Furon 1 et 2.

Des panneaux temporaires seront fabriqués par Yoann et mis en place sur le site.

EDF est preneur de retours sur l'évolution du canyon en débit libre.

Suite à des plaintes des riverains, la signalétique va être renforcée aux abords du parking :

- Panneau d'informations relatif aux déchets, aux bruits, aux vols, à la leptospirose
- Balises directionnelles pour éviter les erreurs de cheminement et l'intrusion sur les propriétés privées

Panneaux cours de production par le Département, posés courant mai par le PNR du Vercors.

Canyon du Furon 2 | Vercors - Sassenage

Professionnels référents : Yoann Pastrello et Paul Braisaz

Visite FFME 18/07/24 : équipement à revoir sans incidence sur la sécurité. **Mono-point en rive gauche au niveau de la cascade Mélusine à doubler.**

Broche légèrement pliée sous l'arche. **A vérifier sur place et remplacement à prévoir**

Supprimer les lignes de rappels en rive droite de la cascade Mélusine : **Déséquipement à réaliser**

Canyon des Ecouges | Vercors - Saint-Gervais - Rovon

Professionnel référent : Yanik Madelenat

Ecouges 1

Câbles à retirer, barreaux de via à installer, broches avec mousquetons captifs : le projet n'a pas été fait car pas de matériel lié à un problème du fournisseur. **Projet à relancer en 2025.**

Ecouges 2

Rééquiper pour limiter l'impact de la pratique sur les arbres, les milieux rivulaires et les tufières :

Rééquipement à prévoir sur l'ensemble du parcours avec 2 lignes d'équipement par obstacle.

Revoir l'accès à la Gaffe pour préserver le Racletterre et en interdire sa descente pour la pratique du canyon.

Canyon du Versoud | Vercors - La Rivière

Professionnels référents : Gérald Frechin et Madeleine Marvalo-Martinez

Visite FFME 15/07/24 : équipement d'un obstacle à revoir sans incidence sur la sécurité : **maillon rapide rouillé à l'obstacle N°5. A remplacer par un maillon rapide inox.**

Balisage : Un écocarde du parc du Vercors va obstruer les passages non officiels pour canaliser les pratiquants sur les chemins aménagés et validés.

Des nouveaux panneaux de balisage sont en cours de fabrication par le Département. Ils seront installés avant la saison par le PNR du Vercors.

L'écomètre installé sur la saison 2024 a été obstrué volontairement en fin d'été (période d'interdiction d'accès à l'issue de l'éboulement), ce qui ne permet pas d'avoir un suivi de fréquentation de qualité.

Le parking reste ouvert.

Canyon des Moules Marinières | Vercors – Trièves – Saint-Guillaume

Professionnels référents : Romain Cuchet et Marc Vanpe

Un rééquipement doit être entrepris pour le mettre aux normes actuelles et supprimer l'ancien équipement.

Concernant la gestion de la prise d'eau dans le canyon, une réunion est prévue avec l'exploitant (EREMA) va être reprogrammée en présence du Département, du CEN Isère et des canyonistes locaux (réunion du 10/04/2025 reportée).

Par la suite une information sera envoyée à la commissions canyon concernant le nouveau schéma de pratique. Une mise à jour sur descente canyon sera également à prévoir.

Canyon de L'Infernet | Chartreuse - Quaix-en-Chartreuse

Professionnel référent : Yoann Pastrello

Les équipements des deux obstacles après la grande cascade d'entrée posent des problèmes d'accès depuis la modification de l'embâcle.

Il est proposé de mettre des bouts de corde à nœud pour faciliter l'accès à ces mains courantes. A faire

Le canyon se modifie à chaque crue. **Une surveillance est à maintenir avec une remonté d'information à la commission canyon en cas de changement notable.**

Yanik Madelenat doit transmettre au Département un relevé GPS d'une nouvelle proposition d'accès qui évite les propriétés qui posent problème.

Le problème d'accès au canyon reste à régler. A ce jour, le propriétaire réfractaire au conventionnement de l'accès sur sa parcelle n'a donné suite à aucune sollicitation du Département – Pas de réponse aux appels et aux messages.

Un compteur de fréquentation sera positionné au départ du canyon pour permettre de quantifier la pratique sur la saison 2025.

Canyon de L'Espalier | Taillefer – Matheysine - Lavaldens

Professionnels référents : Coralie Balme et Jérôme Basset

Le rééquipement est en cours par les professionnels locaux.

Coralie Balme a terminé le rééquipement du site – Voir document « Traçabilité équipement » joint

Le panneau est validé. **Pose en mai.**

L'arrêté municipal sera levé lorsque l'ensemble des actions précédentes seront finalisées.

Canyon de Vaunoire | Taillefer – Matheysine – Lavaldens - Hameau de Moulin Vieux

Projet de rééquipement Matéo Maurin - Stagiaire DEJEPS Canyon 2023-2024

Matéo Maurin n'a pas mené le projet à son terme malgré l'accompagnement du Département, la mobilisation du CEN Isère et le tuteurât des professionnels locaux. Le rééquipement du canyon n'a pas été réalisé.

Seule une partie du canyon a été rééquipé par les professionnels locaux pour les besoins du raid multi activité de septembre 2024.

Ce raid devrait être organisé tous les deux ans (donc pas cette année). Mais il n'y a pas d'information sur la place du canyon dans ce raid.

Les professionnels locaux demandent s'il faut poursuivre le projet.

La commission canyon équipement souhaite que le projet aboutisse complètement avec un groupe de discussion élargi sur l'équipe global du canyon.

Coralie Balme s'engage à reprendre le projet et organiser une descente intégrale du canyon avec l'ensemble des personnes motivées par le rééquipement de ce canyon afin d'aboutir à une décision collégiale. Cette descente doit s'organiser en début d'automne.

Canyon de Moulin Marquis | Saint-Julien-en-Vercors (26) et Châtelus (38) – Cirque de Bournillon

Projet de rééquipement de Damien Duperron – Stagiaire DEJEPS canyonisme 2023-2024

Le comité technique mobilisé par Damien a émis des remarques sur le rééquipement proposé.

En réponse, Damien propose les simplifications suivantes basées sur le plan de rééquipement joint :

1- Suppression de la main courante câblée ainsi que des points d'ancrages permettant la traversée de la première vire. Remplacé par un simple départ de main courante sur arbre.

2- Conservation de l'actuel R2 ou création d'un relai excentré afin de préserver d'avantage le tuf. Les pratiquants auront-ils le réflexe d'aller chercher le nouveau relai alors que l'actuel est à porté de main ?

3- Suppression des barreaux déviateurs.

Ceux-ci, par leur présence, faciliteraient la gestion des frottements, la récupération des cordes ou désaxeraient une ligne de descente.

Le parcours se faisant sans jusqu'à présent, leur utilisation peut être remise en question.

Damien mobilise son comité technique pour valider les choix de rééquipement et organiser le chantier en septembre.

Afin de valider les chiffres de fréquentation indiqués (une centaine de pratiquants par an), **2 compteurs ont été installés le mercredi 2 avril 2025 par le Département en amont et en aval de la cascade.**

Selon la demande du PNR du Vercors et des Elus locaux, ils resteront en place jusqu'à l'automne 2026 afin de permettre un comparatif avant/après rééquipement.

Il faudra mettre à jour descente canyon une fois le chantier de rééquipement terminé mais également sur le schéma de pratique et les parkings à utiliser.

Canyon de Gorgette et Craponoz | Chartreuse - Crolles, Bernin, Plateau des Petites Roches

Projet de rééquipement d'Alexandre Canthy - Stagiaire DEJEPS Canyon 2022-2023

Le relais de la dernière cascade va être rééquipé le 03/04/2025 par des professionnels ayant la bi-qualification (canyon et cordiste).

Le reste du canyon va être rééquipé intégralement par le CREPS AURA le 07/04/2025.

Il restera à entreprendre la suppression de l'ancien équipement.

Ravin de La Mouna | Vercors – Trièves – Gresse-en-Vercors – Saint-Michel-les-Portes

Projet de rééquipement de Frédéric Miquel - Stagiaire DEJEPS Canyon 2024-2025

Le diagnostic environnemental a été réalisé le 25/03/2025.

Les lignes actuelles sont satisfaisantes. L'équipement doit être remis aux normes actuelles et l'ancien équipement supprimé.

Voir dossier de rééquipement joint (projet de dossier V2 – diag en cours de relecture par le CEN)

Frédéric fait appel aux professionnels locaux, aux secours et aux volontaires pour participer au chantier de rééquipement prévu les 23 et 24 juin 2025

Canyon des Hironnelles | Belledonne – Tencin, Theys

Le projet de rééquipement est porté par la commune de Tencin en lien avec un prestataire local privé (Vertical Aventure).

Le Département a indiqué à la commune qu'il mobilisera en 2 temps + en présence du prestataire :

- Le CEN Isère pour une visite de site, une expertise environnementale et réglementaire (intervention soumise à la "Loi sur l'Eau" ?)
- Une fois les démarches règlementaires abouties (le cas échéant) et les travaux de débardage effectués – La FFME pour valider les choix de rééquipement de manière collégiale (norme fédérale)

Le CEN Isère n'a pas été sollicité à ce jour par le prestataire. Le diagnostic environnemental et le rééquipement ne sont ni réalisés ni encore programmés.

Le Département a été interpellé par la société Hydrocop qui exploite la **centrale hydroélectrique de Tencin** : à **associer** afin d'anticiper toute interaction du projet avec le fonctionnement de la centrale.

Canyons de l'Oisans

Christophe Savioux n'est plus en visio suite à un problème de batterie.

2 canyons ont été rééquipés cet hiver par des pratiquants locaux :

- Le diable entièrement
- Lanchatra partiellement

Le Département n'accompagnera pas en l'état actuel des choses, le rééquipement de ces sites.

La commission canyon équipement souhaite que ces canyons soient repris en respectant la procédure.

Un point avec Christophe Savioux doit être fait pour lui proposer une démarche à suivre :

- Concertation avec les communes, le PN des écrins...
- Partager le diagnostic de l'équipement.
- Respecter les normes actuelles en termes d'équipement.

Dans tous les cas, l'équipement en place doit être mis aux normes actuelles pour être validé par la commission canyon équipement.

Une équipe doit se monter pour vérifier l'équipement en place et faire le diagnostic des besoins avec les pratiquants locaux.

Projet de Thomas Cornet stagiaire en DEJEPS canyonisme en 2024-2025 au CREPS de Vallon-Pont-d'Arc

Thomas a urgemment besoin d'un projet de stage. Il propose 2 sujets au choix :

- Plusieurs pistes de rééquipement de canyons du Grésivaudan
- Création d'une instance sur le territoire national autour de l'équipement des canyons.

Le canyon de Crolles semble effectivement un projet intéressant pour du rééquipement.

Il lui est suggéré de se concerter sur un seul projet plus concret et détaillé.

Il est rappelé que les projets de rééquipement portés par des stagiaires doivent être menés à terme au-delà du diplôme (autour de 2 ans). Les projets de rééquipement paraissent les plus simples mais sont plus long et plus délicat à mener parce qu'ils nécessitent d'engager une concertation locale et d'obtenir l'approbation des Elus des communes (finalité et délais incertains).

Le Département a indiqué à Thomas qu'il n'est pas en capacité d'accompagner son projet sur le printemps-été 2025. Les prochains projets CREPS devront être soumis à la commission canyon de l'automne 2025 pour être mené sur 2025-2026 – 2 projets sélectionnés par an maximum.

La commission canyon équipement propose de contacter les fédérations (FFS, FFME, FFCAM) pour qu'elles lui soumettent des projets sur d'autres thématiques plus réalistes dans son temps imparti.

Canyon des Lavures | Vercors - Saint-Quentin-sur-Isère

Les broches de la première cascade ont été disquées.

Il faut identifier l'origine du problème avant d'entreprendre le rééquipement de ce relais avant la saison.

Le Département contacte la commune pour avis.

Canyon de l'Aiguille | Châtel en Trièves

Sven Van Cleemput a porté le projet de rééquipement il y a 4 ans.

Malgré son intérêt initial, la commune n'a pas souhaité poursuivre le projet (arrêt en 2023) car d'autres priorités et enjeux politiques sont portés localement.

Néanmoins, l'équipement est vétuste et doit être mis aux normes.

La commission canyon équipement souhaite que le Département prenne contact avec la commune pour donner une légitimité à la démarche de conformité de l'équipement en place pour la sécurisation de la pratique. Il faut bien préciser que cela ne changera rien à la pratique actuelle et permettrait au contraire l'accès à une activité pour la colonie de vacances de la commune.

Pour le Département, ce site très excentré qui concerne peu de pratiquants et de professionnels, ne fait pas partie des canyons prioritaires. Le Département recontacte la commune et la CC du Trièves pour sonder la situation politique locale. **Le projet pourra être réengagé dès lors que la commune et le territoire en font expressément la demande.**

Groupes WhatsApp des professionnels du canyon

Les groupes privés créés sur WhatsApp n'ont aucun lien avec la commission canyon pilotée par le Département.

Les informations relatives aux sites isérois doivent être portées à la connaissance du Département afin d'être relayées aux membres de la commission canyon de manière officielle, soit lors de ses réunions (2 fois par an), soit par mail en cours d'année si l'urgence et le sujet le justifient.

Ni le Département ni le PNR du Vercors ne dispose d'un outil technique semblable à WhatsApp, ni du temps RH pour l'animer.

Est-ce que la commission canyon interfédérale pourrait répondre à ce besoin ? – Via une interface web hébergée par la FFME de type « forum » ? Sinon le site descente-canyon.fr ?

Cette question et le fonctionnement de ces groupes pourront si nécessaire être mis à l'ordre du jour de la prochaine commission canyon.

Canyon de l'Étroit de Colombière | Vercors - Saint-Quentin sur Isère – Montaud

Projet de rééquipement finalisé de Côme Gibelin – Stagiaire DEJEPS Canyon 2021-2022

A la demande du Président de l'ACCA de Saint-Quentin-sur-Isère, une rencontre a été organisée le 17.04.2025 en présence de Côme, du référent de secteur de la Fédération des chasseurs de l'Isère et du Département.

Un panneau sera installé sur le parking afin de permettre aux chasseurs d'être informés de la présence de canyoneurs et d'être vigilants lors de leur cheminement sur les espaces qui surplombent le canyon (risque de chute de pierres).

Le Département contacte la commune et le propriétaire pour obtenir les autorisations.